

SAINT-PIERRE-SUR-DIVES (Calvados)

Ancienne abbaye

Croisées

*Fin du XVII^e siècle
et premier quart du XVIII^e siècle*



Nous avons réalisé en 2003 une première étude des croisées de la fin du XVII^e siècle de l'étage des bâtiments conventuels limitée aux ouvrages accessibles. Entre 2012 et 2016, la restauration d'une grande partie de ces bâtiments engagée par la ville nous a permis d'enrichir considérablement ce premier travail grâce à l'analyse de vestiges plus nombreux, aux recherches archéologiques et dans les archives mauristes menées par Jean Desloges¹, ainsi qu'à une large campagne de dendrochronologie. Cette dernière n'a pas remis en cause la datation que nous avons établie sur la base des caractéristiques techniques des croisées, mais a permis avec les sources écrites une meilleure compréhension de la réalisation complexe de ces bâtiments durant tout le XVIII^e siècle. Grâce aux travaux, nous avons également eu la chance de retrouver des vestiges significatifs des grandes croisées du rez-de-chaussée de la fin du XVII^e siècle qui nous ont permis d'en proposer une restitution fiable. Les bâtiments conventuels conservent de nombreux châssis de fenêtre correspondant à plusieurs campagnes de travaux et à des remaniements profonds de leur distribution après leur vente en lots au moment de la Révolution. Cette étude est consacrée uniquement aux croisées à vitrerie mise en plomb de la fin du XVII^e siècle et du premier tiers du suivant, mais une autre témoigne des remaniements du XVIII^e siècle et de la mise en place de croisées à petits carreaux (étude n°14005).

1 / Repères historiques

Si l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives est fondée au XI^e siècle, ses bâtiments conventuels demandent une certaine attention pour retrouver les traces de cette histoire. En effet, c'est aujourd'hui une ordonnance classique qui s'offre au visiteur. Et malgré sa vente en vingt-cinq lots au titre des Biens Nationaux en 1791 qui l'a considérablement défigurée, c'est bien cette architecture quelque peu austère issue de la Congrégation de Saint-Maur qui se lit immédiatement. Au XVII^e siècle, l'abbaye est dans un état critique. Guerre de succession en Normandie, Guerre de Cent Ans, application de la commende, Guerre de Religions sont autant d'épisodes qui ont marqué son existence. C'est son adhésion à la réforme de Saint-Maur en 1666 qui lui permet de renaître, mais avec des moyens limités qui se lisent dans son architecture. Les travaux importants débutent à l'est, à la fin du XVII^e siècle, avec le réaménagement de l'aile du cloître, puis la démolition et la reconstruction de l'extrémité orientale de l'aile sud. Après une interruption d'une vingtaine d'années, les travaux reprennent sur la moitié occidentale de l'aile sud correspondant à la longueur du cloître

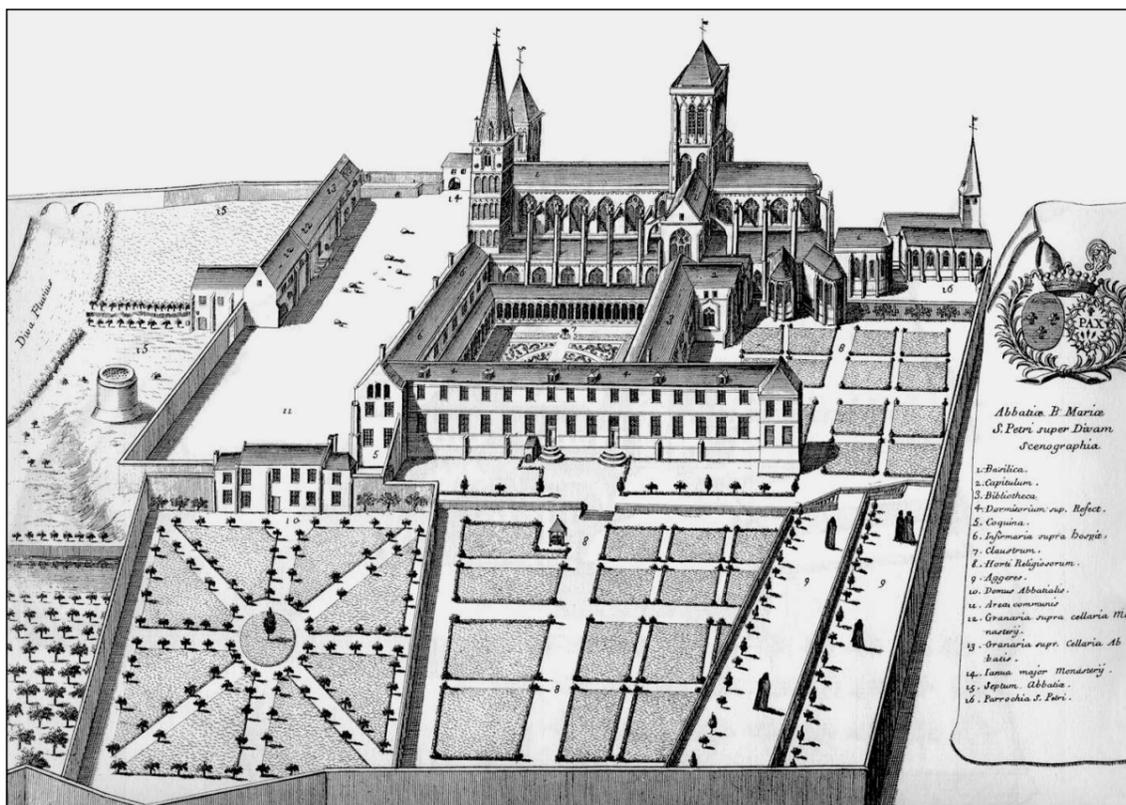


Fig. E.1. Vue de l'abbaye extraite du *Monasticon Gallicanum* par dom Michel Germain

¹ J. Desloges, *Abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives : compte-rendu de sondages archéologiques*, DRAC de Normandie, 2010.

et une partie de l'aile ouest en retour. L'achèvement de cette aile ne se poursuit qu'à la fin des années 1720. Sur cette période, couvrant plus de trente ans, les mauristes réalisent des croisées à vitreries mises en plomb assez conformes au plan du Monasticon Gallicanum. Dans les décennies qui suivent, ils remettent en cause ce parti initial pour moderniser les façades sud de l'aile sud, ouest de l'aile ouest et est du pavillon oriental en les dotant de croisées à petits carreaux. La Révolution met cependant un terme au grand projet mauriste, puisque l'abbaye est vendue en lots qui ont pour effet de la transformer considérablement par la création de niveaux d'entresol, de cloisons et de murs, de percements en façade pour desservir les habitations créées, mais aussi de destructions importantes d'escaliers et de planchers.

Notre étude débute avec les croisées de l'étage de l'aile sud (façade nord), seules accessibles partiellement en 2003. Nous l'avons complétée en 2013, lors de la première tranche de travaux, par la restitution d'une grande croisée du rez-de-chaussée rendue possible par la découverte des derniers vestiges de celles-ci. Enfin, en 2015 et 2016, durant les deux dernières tranches de travaux, nous avons eu accès aux croisées de l'étage de l'aile ouest dont il subsiste deux types quelque peu différents des autres. Ils correspondent aux derniers travaux mauristes repris au début des années 1720 et figurent à la fin de notre étude.

L'analyse des croisées à petits carreaux a fait l'objet d'une seconde étude (n°14005). Les nombreux remaniements de cette abbaye et les archives mauristes trop peu explicites ont rendu particulièrement complexe la compréhension des étapes de mise en œuvre des châssis de fenêtre. Quoi qu'il en soit, à l'aide des différentes sources d'informations possibles, nous avons tenté de les retracer et surtout d'expliquer comment les mauristes ont conduit les premières campagnes de travaux selon un dessein peu éloigné de la représentation donnée par le Monasticon Gallicanum pour le faire évoluer ensuite jusqu'à la veille de la Révolution. Cette chronologie de la reprise des croisées pour les doter de petits carreaux figure à la fin de notre seconde étude.

2 / Les croisées de la fin du XVII^e siècle

2.1. Les croisées de l'étage de l'aile sud (planches n°3 et 4 / plans n°1 à 7)

Ces croisées à vitreries mises en plomb sont conservées, quoique modifiées, dans plusieurs fenêtres du second niveau de l'aile sud. Afin d'en retrouver les dispositions d'origine, leur conception a été étudiée à partir de deux croisées. La première (croisée A – fig. 1.3), adaptée pour y insérer des vantaux vitrés dans les compartiments supérieurs, a permis d'établir un relevé très proche des caractéristiques originelles du modèle, tandis que la seconde (croisées B – fig. 1.3)² est venue le compléter pour en restituer la partie haute. Ces croisées sont des ouvrages fonctionnels et n'affichent aucune décoration particulière, hormis leur mouluration extérieure. Dans leur conception générale, elles reconduisent des procédés quelque peu dépassés comme la division en compartiments par un meneau et un croisillon ou l'utilisation de vitreries mises en plomb. Malgré tout, l'emploi de vantaux encastrés, d'une double feuillure sur le dormant, de battants de rive à noix ou de jets d'eau massifs montre une attention particulière aux problèmes d'étanchéité qui les inscrit assurément dans la modernité.

La menuiserie

Le bâti dormant

Le meneau et le croisillon

Un meneau et un croisillon divisent le dormant en quatre compartiments. Le premier est mouluré d'un tore demi-circulaire et le second d'un gros quart-de-rond soutenu par une gorge. Ces profils se raccordent sur un dé rapporté en forme de queue d'aronde pour le maintenir en place (fig. 3.3 et plan n°4). A l'intérieur, et seulement au droit des vantaux, le meneau et le croisillon reçoivent une double feuillure permettant d'en améliorer l'étanchéité. L'axe du croisillon, situé sensiblement au-dessus des six dixièmes inférieurs, est conforme aux préconisations établies en 1691 par Pierre Bullet³ : « *l'on met ordinairement la traverse du meneau plus haute que la moitié de la hauteur de la croisée d'environ un sixième, et mesme plus, afin de n'estre point barré par cette traverse, et que la croisée en ait plus de grace* ». Il s'agit d'une évolution notable circonscrite à la deuxième moitié du XVII^e siècle, période durant laquelle le croisillon est fréquemment placé sur l'axe de la croisée, comme à l'Hôtel-Dieu de Bayeux (étude n°14001), ou légèrement au-dessus, comme à l'Hôtel de Limur à Vannes (étude n°56001).

La pièce d'appui

La traverse basse du dormant est moulurée en quart-de-rond formant pièce d'appui (fig. 3.4 et coupe C-C). Ce procédé, qui vise à améliorer l'étanchéité au droit de l'allège, se généralise dans les dernières décennies du XVII^e siècle. A son stade initial, elle demeure toutefois encastrée dans la feuillure de la fenêtre et ne peut enrayer toutes les infiltrations d'eau (fig. 3.5). Il faudra bien évidemment attendre l'appui en pierre avec rejingot (relevé) pour résoudre définitivement le problème. Toutefois, nous verrons avec les croisées réalisées par les mauristes une vingtaine d'années plus tard un procédé utilisé en Normandie qui permettait d'améliorer considérablement l'étanchéité de la pièce d'appui.

Le quart-de-rond de la pièce d'appui se raccorde au profil torique du meneau par l'intermédiaire d'un dé taillé dans la masse (fig. 3.4). Alors que ce meneau présente une double feuillure d'étanchéité, la pièce d'appui n'en a qu'une simple. Elle est cependant moins exposée aux intempéries puisqu'elle est recouverte par les vantaux et leur jet d'eau.

Les battants de rive

Ces battants présentent la particularité d'avoir une noix en jonction avec le dormant par en améliorer l'étanchéité (fig. 4.4 et coupe C-C). Ici, le procédé est encore balbutiant, la noix pénétrant dans une rainure profonde affleurant la rive intérieure du dormant. Il sera amélioré en réalisant la contre-noix du dormant au fond d'une feuillure, voire par une double noix, et supplantera rapidement tous les autres systèmes pour s'imposer durant deux siècles et demi. Ce système d'étanchéité figure déjà de façon schématique sur une coupe horizontale d'une croisée donnée par Augustin-Charles d'Aviler en 1691⁴.

La vitrerie du dormant

Les deux compartiments supérieurs du dormant ont été modifiés pour y adapter des vantaux vitrés (fig. 3.1 et 3.2). Dans sa disposition primitive, en partie haute, le dormant était muni de deux panneaux de vitres fixes (plans n°5 à 7). Ces vitreries étaient maintenues par des

2 Depuis notre première étude en 2003, la croisée B qui était peu accessible a été déposée lors des travaux de restauration et nous a permis de compléter nos informations.

3 P. Bullet, *L'architecture pratique*, Paris, 1691, p. 265.

4 A.-C. d'Aviler, *Cours d'architecture*, Paris, 1691, p. 341.

montants ajoutés au dormant (fig. 4.1 et 4.3). La seule fonction de ceux-ci était d'harmoniser la largeur des panneaux en simulant des vantaux vitrés. Ils s'inséraient dans des feuillures réservées dans le dormant et s'y assemblaient par l'intermédiaire d'assemblages à tenon et mortaise (plan n°4). A l'intérieur, une autre feuillure, en partie sur le dormant, en partie sur cette structure ajoutée, permettait d'y fixer les panneaux de vitres. Bien que les compartiments du haut soient moins exposés aux intempéries, la fixation de la vitrerie depuis l'intérieur, peu commune, ne pouvait garantir une étanchéité parfaite. Il était toutefois logique de fixer une vitrerie dormante à l'intérieur pour la rendre plus accessible et assurer son entretien.

Les vantaux vitrés

Bien que le niveau du croisillon soit peu élevé, le menuisier n'a pas pris le risque de fabriquer les vantaux vitrés du bas sans les renforcer (plan n°1). Ils sont donc séparés par une traverse intermédiaire permettant de réduire la hauteur des panneaux de vitres et de conserver une bonne rigidité à l'ensemble. Si cette façon de faire a été largement employée⁵, elle a parfois été abandonnée à partir du milieu de ce siècle au profit de vantaux démunis de toute division, comme à l'Hôtel-Dieu de Bayeux, lorsque le croisillon, parfaitement axé, permettait d'équilibrer la hauteur des vantaux superposés. Par ailleurs, il est important de souligner que les tenons des bâtis traversent totalement les mortaises, cet usage se généralisant ensuite et devenant une « norme » pour leur fabrication (fig. 4.4 et 4.5). Suivant une technique décrite, là encore, par Pierre Bullet⁶, les vantaux ne recouvrent plus le dormant, mais l'affleurent : « *si l'on veut que les volets soient attachés sur les chassiss dormans, il faut que les chassiss à verre entre dans les dormans, et l'ouvrage en est meilleur* ». Elle permet de ferrer les volets sur le dormant et de masquer les vantaux vitrés, alors plus étanches, comme à l'hôtel de Limur à Vannes où cette conception est utilisée dès 1686. Toutefois, rappelons-le, les croisées analysées ici ne possèdent pas de volets, leur situation dans un couloir ne le nécessitant pas et leurs vitreries intérieures ne le permettant pas. Pierre Bullet⁷ nous donne également une indication précieuse sur les jets d'eau : « *pour empêcher que l'eau ne passe au droit de l'appuy et du meneau de la croisée, l'on fait la traverse d'enbas du chassiss à verre assez épaisse pour y faire des reverseaux. Cette pièce est faite par dessus en quart de rond, et a par dessous une mouchette pendante pour rejeter l'eau assez loin sur l'appuy, afin qu'elle n'entre point dans les appartemens* ». Pourtant, l'observation des croisées de la fin du XVIIe siècle permet de constater que le procédé est encore bien peu utilisé, la plupart des jets d'eau (reverseaux) ayant été ajoutés. A Saint-Pierre-sur-Dives, ils sont massifs, sensiblement en quart-de-rond, mais leur sous-face n'est pas profilée d'une mouchette pour former un larmier (Fig. 3.4 et 4.5 / coupe C-C). Leurs extrémités sont flottées sur les battants, mais ne s'encastrent pas dans ceux-ci suivant une pratique qui ne sera développée que quelques années plus tard. En outre, leur saillie est insuffisante pour rejeter l'eau au-delà du carré de la traverse d'appui. A l'évidence, la technique n'est pas encore maîtrisée dans cette région.

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation est assurée par des fiches à broche rivée ne permettant pas le démontage des vantaux (fig. 4.4 et 4.5). Leur usage peu paraître surprenant alors que la deuxième moitié du XVIIe siècle voit se développer les fiches à gond ou à bouton l'autorisant. Cet emploi semble malgré tout justifié par le choix de vantaux affleurés, leur bonne adaptation à ce procédé et leur coût modique. Ces fiches sont constituées de trois nœuds montés sur deux lames et ont une hauteur totale variant de 109 à 125 mm. Elles reprennent une conception vieille de deux cents ans, mais l'améliorent en augmentant la hauteur des nœuds qui jusqu'alors ne dépassait guère une quinzaine de millimètres.

Les organes de fermeture

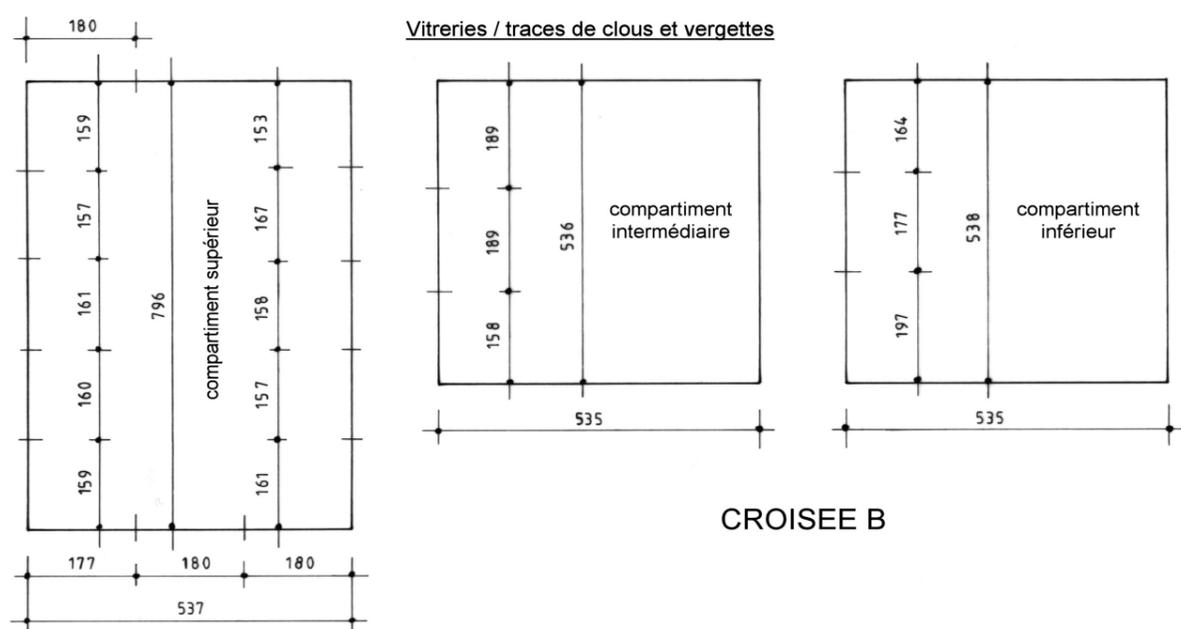
Deux targettes ferment chaque vantail. Leur platine prend la forme d'une table à oreilles (fig. 4.2 et plan n°4). Leurs conduits et les extrémités de leur pêne sont décorés de façon traditionnelle d'une succession d'entailles biaises à peine perceptibles.

Les organes de fixation

Le dormant est fixé à la fenêtre par l'intermédiaire de sept pattes à pointer : six sur les battants, une sur la traverse du haut (fig. 4.2).

La vitrerie

Une croisée, à laquelle nous n'avons pas eu accès, conservait jusqu'en 2007 une partie de sa vitrerie d'origine dans un compartiment du haut (croisée F / fig. 2.1)⁸. Il s'agissait d'un panneau mis en plomb à *pièces quarrées*⁹ composé de quinze éléments rectangulaires horizontaux d'une teinte verdâtre et d'une hauteur égale. Cette disposition à quinze carreaux est confirmée par l'analyse des traces de vergettes menée sur la croisée B, où cinq intervalles de 159 mm environ peuvent être repérés. Par contre, les compartiments des vantaux inférieurs (croisée A), moins hauts, ne possédaient que neuf carreaux de hauteur variable (plan n°2). Une rangée, près de la traverse médiane, avait une hauteur



5 Voir, entre autres, les croisées des édifices des régions d'Argentan (étude n°61001) et de Saint-Lô (étude n°50002).

6 P. Bullet, *op. cit.*, p. 264.

7 P. Bullet, *op. cit.*, p. 264.

8 Elle a été éliminée sans autorisation par son propriétaire, malgré la protection de l'édifice au titre des monuments historiques et après notre première étude que nous lui avons diffusée.

9 A. Félibien, *Des principes de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, et des autres arts qui en dépendent : avec un dictionnaire des termes propres à chacun de ces arts*, Paris, 1676, planche XXXIX.



Fig. E.2. Porte C du pavillon oriental (façade ouest).

équivalente (160 mm) alors que les deux autres avaient 185 mm pour s'adapter au compartiment. L'objectif était probablement d'économiser le matériau plutôt que de l'utiliser d'une façon plus harmonieuse. Les vergettes étaient disposées horizontalement à chaque intervalle et n'ont laissé que de faibles traces.

On peut s'étonner de l'emploi quelque peu désuet de panneaux de vitres alors que les carreaux installés dans des réseaux de petits-bois sont déjà utilisés depuis plusieurs décennies. On peut d'ailleurs en observer un exemple sur les vantaux contemporains d'une porte située à proximité de la croisée étudiée (fig. E.2). Le profil de sa traverse d'imposte reprend exactement celui des châssis de fenêtres. Ses petits-bois moulurés de tores demi-

circulaires raccordés sur des dés chevillés (assemblage à plinthe) sont assez caractéristiques de l'époque. En fait, les panneaux de vitres seront encore utilisés durant tout le premier quart du XVIIIe siècle, mais souvent pour des châssis secondaires, comme le note Pierre Bullet¹⁰ : « il y a deux sortes de croisées, les unes sont à panneaux, les autres sont à carreaux de verre ; l'on ne fait plus gueres de celles à panneaux qu'aux maisons tres communes ou aux bâtimens des basses cours ».

2.2. Les croisées du rez-de-chaussée des ailes est et sud (planches n°5 à 7 / plans n°8 à 14)

Notre étude de 2003 était consacrée exclusivement aux croisées de la fin du XVIIe siècle de l'étage. Les nombreux remaniements des bâtiments conventuels après la Révolution ne laissent apparaître aucune trace de croisées identiques au rez-de-chaussée. Plusieurs vestiges de croisées à petits-carreaux pouvaient d'ailleurs laisser penser que celles-ci avaient complètement remplacé les premières durant le XVIIIe siècle. L'observation de quelques trop rares photographies prises dans les années 1970 avant la restauration de l'aile est permettait toutefois de penser qu'elles avaient été maintenues sur ce bâtiment (planche n°5 et fig. E.3), voire en partie sur la façade nord de l'aile sud reconstruite à la même époque. Par chance, lors des travaux de restauration, l'hypothèse a pu être vérifiée. En effet, deux fenêtres situées sur des façades opposées, mais correspondant à un même lot vendu à la Révolution, conservaient des vestiges de ces premières croisées. Chaque fenêtre était ainsi composée d'un vantail vitré provenant des compartiments inférieurs d'une croisée de la fin du XVIIe siècle et d'un bâti dormant dont certains éléments étaient également des réemplois. A l'évidence, la croisée d'origine était dans la fenêtre de la façade nord (fig. 1.3) et a été démembrée après la vente des bâtiments en lots.

La menuiserie

Le bâti dormant

Aucun bâti dormant entier n'était conservé, mais nous avons de nombreux éléments pour en restituer un : les croisées de conception identique de l'étage, les dimensions de la fenêtre d'origine en pierre (3 530 mm par 1 350 mm entre tableaux), une photographie ancienne d'une de ces grandes croisées (fig. 5.2 et 5.4) et plusieurs éléments réemployés dans les deux fenêtres modifiées (châssis D en façade nord et châssis E en façade sud).

Nous avons vu que la conception des croisées de l'étage était simple. Elles sont composées de quatre compartiments dont les deux du haut sont pourvus de vitreries fixes montées sur des montants assemblés permettant de simuler des vantaux vitrés alors que les deux du bas sont munies de véritables vantaux vitrés.

Les croisées du rez-de-chaussée reprennent la même conception avec seulement un registre de compartiments en plus. Malgré la mauvaise qualité de la figure 5.4, on aperçoit nettement les deux niveaux de croisillon. Elles comprennent donc elles aussi deux structures : un bâti dormant avec vitreries fixes dans les quatre compartiments du haut et deux vantaux vitrés dans les deux compartiments du bas.

Afin de bien comprendre les éléments qui nous ont permis de restituer une des grandes croisées du XVIIe siècle (plans n°10 à 13), il est important de détailler chacun d'eux.

La pièce d'appui : la pièce d'appui d'origine en quart-de-rond a été réutilisée sur le châssis E et recoupée à ses deux extrémités (fig. 7.3). Au milieu de cette pièce, on aperçoit encore l'assemblage de l'ancien meneau dont la mortaise donne la largeur (fig. 7.3). Sa sous-face est feuillurée pour l'adapter à l'appui en pierre qui présente une feuillure équivalente (voir exemple, fig. 3.5).

Le croisillon inférieur : il a également été réutilisé, mais inversé pour former une pièce d'appui sommaire sur le châssis D (fig. 7.2). Sur sa partie supérieure, on voit une mortaise large qui correspond au meneau ancien, et de part et d'autre de celui-ci, deux mortaises plus étroites qui témoignent des deux montants fixes qui recevaient la vitrerie (fig. 7.2, 7.4 et 7.7 / plan n°14). La sous-face de ce croisillon ne présentant pas ces deux mortaises, on peut en déduire qu'il s'agit bien du croisillon inférieur. Son profil reprend celui adopté sur les croisées de l'étage.

¹⁰ P. Bullet, *op. cit.*, p. 263.

Le croisillon supérieur : il n'en reste aucune trace, mais une photo ancienne (fig. 5.4) montre un croisillon mouluré d'un gros tore classique et identique au meneau des croisées de l'étage.

La traverse supérieure : comme la pièce d'appui et le croisillon inférieur, elle a été conservée sur le châssis D en la recoupant à ses deux extrémités (fig. 6.2). Là encore, trois mortaises attestent l'emplacement de l'ancien meneau et des deux montants fixes recevant les vitreries (fig. 7.1 et plan n°14).

Les montants de rives : ils ont été réutilisés sur les deux châssis et présentent un profil à contre-noix identique aux croisées de l'étage (fig. 6.5 et 7.5).

Le meneau : il n'a pas été conservé, mais son profil en tore est attesté par la photo ancienne (fig. 5.4) et les croisées de l'étage. Sa largeur est donnée par les mortaises conservées sur les éléments d'origine.

Tous ces éléments ont des sections identiques à celles des croisées de l'étage.

Les vantaux vitrés

Bien qu'ils aient été remaniés, les deux vantaux vitrés sont conservés. Ils étaient composés de deux montants et de trois traverses formant deux compartiments vitrés. Les autres éléments visibles sur les photos sont des ajouts ultérieurs. Du côté des fiches, les montants ont un profil à noix et de l'autre une feuillure. Les traverses hautes et basses adoptent les mêmes profils que les croisées de l'étage, y compris un petit jet d'eau en quart-de-rond encore visible partiellement sur le châssis D (fig. 7.4). Par contre, les traverses intermédiaires qui ont une section rectangulaire sur les croisées de l'étage prennent ici un profil mouluré copié sur le croisillon inférieur du bâti dormant (seule la traverse du châssis D en témoigne encore – fig. 6.5 et 7.8). On notera que les sections des éléments des bâtis sont strictement identiques à celles des croisées de l'étage malgré des hauteurs plus conséquentes. L'épaisseur (25 mm) et la largeur (50 mm, y compris la noix) des montants de rive sont ainsi particulièrement faibles.



Fig. E.3. Aile orientale. Façade est (1971).

Au rez-de-chaussée, dans la 2^e travée, les derniers vestiges d'une grande croisée.

Photo William Poulain, DRAC de Normandie.

La serrurerie

Les organes de rotation

Il s'agit de fiches à cinq nœuds indépendants à broche rivée, de type fiche à chapelet (fig. 7.5 et plan n°14). Les nœuds sont réguliers mais la hauteur des fiches varient de 147 mm à 161 mm pour un diamètre de 11,5 mm. Les croisées de l'étage ont des fiches plus petites, à trois nœuds seulement.

Les organes de fermeture

Par chance, une targette presque complète était conservée sur un des vantaux vitrés. Sa platine découpée à panaches et repercée montre un décor plus élaboré que celui de l'étage (fig. 6.4 et plan n°14). Elle n'était plus à son emplacement d'origine, mais ceux-ci ont pu être retrouvés en découpant les montants (fig. 7.6). Chaque vantail était muni de deux targettes posées aux extrémités de ces montants (plan n°8).

La vitrerie

Le décapage partiel des vantaux vitrés nous a permis de retrouver l'emplacement des vergettes au nombre de trois par compartiments (plan n°9). A l'instar des croisées de l'étage, les vitreries n'étaient pas régulières. Elles étaient composées de douze pièces carrées disposées sur quatre rangs. Les rangs du haut et du bas, près des traverses, avaient une hauteur moyenne de 175 mm alors que les deux autres mesuraient environ 225 mm (pour 186 mm de large). Les deux rangs extrêmes avaient donc des carreaux horizontaux, comme les croisées de l'étage.

La restitution du dormant a permis de montrer que tous les compartiments des croisées du rez-de-chaussée avaient sensiblement la même hauteur (plan n°11), soit en moyenne 780 mm. Cette hauteur était également celle des compartiments fixes du haut des croisées de l'étage (plan n°2).

Notre proposition de restitution des vitreries reprend la trame irrégulière des vantaux vitrés (plan n°12). L'analyse de l'ensemble des croisées réalisée en 2016 a toutefois montré que les vitreries des compartiments supérieurs étaient régulières (plan n°22). On peut donc envisager cette solution pour une autre proposition de restitution.

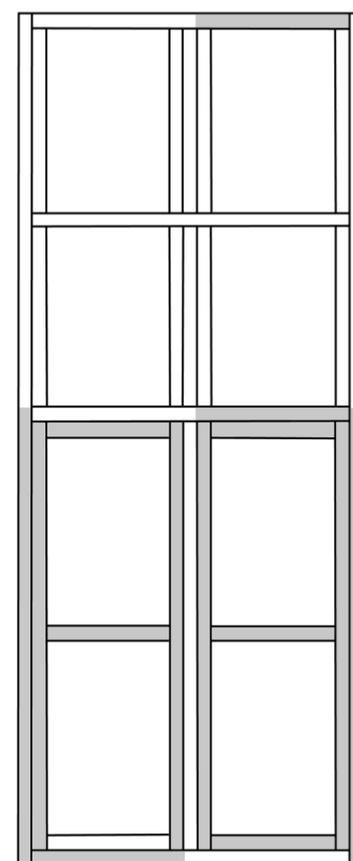


Fig. E.4. En grisé, repérage depuis l'intérieur des éléments de la croisée du rez-de-chaussée de la fin du XVII^e siècle réutilisés dans les réaménagements qui suivent la vente des bâtiments conventuels.

3 / Les croisées du début des années 1720

(croisées de l'étage de l'aile sud et de l'aile ouest - planches n°8 à 9 / plans n°15 à 19)

Ces croisées qui demeurent à vitreries mises en plomb sont conservées en partie sur la façade nord de l'aile sud (croisée F¹¹, fig. E.5 ; châssis G et H, fig. 2.1) et sur la façade est de l'aile ouest (croisées I et J, fig. 2.2). Elles correspondent aux travaux repris au début des années 1720.

La menuiserie

Le bâti dormant

La croisée F ayant été éliminée sans avoir eu la possibilité de l'examiner, il reste les deux châssis de la façade nord de l'aile sud qui sont des croisées recoupées en hauteur ainsi que les deux croisées de la façade est de l'aile ouest qui ont perdu leurs vantaux vitrés d'origine pour comprendre la conception adoptée lors de la reprise des travaux, vingt ans après le début de la reconstruction des bâtiments mauristes. Bien que les croisées traditionnelles à vitreries mises en plomb ne soient plus guère en usage dans les années 1720, les mauristes continuent à les employer pour cette deuxième phase afin d'assurer, sans aucun doute, une harmonie à l'ensemble.

Les croisées sont donc divisées par un meneau et un croisillon qui conservent la forme des profils anciens. Toutefois, les croisillons des deux croisées I et J ont une gorge beaucoup plus haute au détriment du quart-de-rond (comparer plans n°3 et 19 – coupes verticales – et fig. 3.2 à 9.5). De la même manière, les compartiments du haut conservent des vitreries dormantes installées depuis l'intérieur sur des montants assemblés dans le bâti dormant, mais d'une façon quelque peu différente (comparer plans n°3 et 19 – coupes horizontales). Les fenêtres étant moins hautes¹², les croisillons restent au même niveau, mais les compartiments du haut sont moins élevés.

Le changement le plus notable concerne la réalisation de leur pièce d'appui. En effet, sur les croisées initiées à la fin du XVIIe siècle, la pièce d'appui était montée en feuillure et n'offrait qu'une faible étanchéité à l'eau (fig. 3.5). Ici, le système a été amélioré. L'appui en pierre montre dorénavant un relevé intérieur qui bloque toute infiltration d'eau sous la pièce d'appui, celle-ci étant posée en avant du relevé (fig. 9.7). Cette méthode, qui sera remplacée plus tard par l'appui à rejingot, était déjà employée à l'Hôtel-Dieu de Bayeux (étude n°14001) à la fin du XVIIe siècle et à l'ancien presbytère de Laize-la-Ville, daté de 1701 (étude n°14008). On le retrouve encore dans l'aile est des bâtiments conventuels de l'abbaye de Juaye-Mondaye réalisée dans les années 1730. Enfin, on notera que ces pièces d'appui ont une double feuillure pour accueillir les vantaux, alors que celles réalisées à la fin du XVIIe siècle n'en avait qu'une simple (comparer plans n°3 et 11 au plan n°19 – coupes verticales).

Les vantaux vitrés

Les croisées conservées I et J n'ont plus leurs vantaux vitrés d'origine, mais les photos de la croisée F éliminée montrent qu'ils n'étaient pas différents de ceux de la fin du XVIIe siècle. Heureusement, les châssis G et H proviennent de croisées des années 1720 remaniées après la division des bâtiments en lots. Les vantaux demeurent divisés en deux compartiments vitrés et sont munis en partie basse d'un petit jet d'eau en quart-de-rond dont la profondeur a été augmentée pour être plus efficace (fig. 8.4). Sur la croisée A, il était de seulement 11 mm, alors qu'il passe ici à 19 mm (plan n°16). On peut s'étonner, pour une telle datation, de retrouver ce profil archaïque alors qu'à la même époque les croisées adoptaient des profils en talon plus performants. Il s'agit probablement d'une fidélité aux modèles déjà réalisés. Les battants de rive reprennent évidemment une noix pour assurer l'étanchéité avec le bâti dormant (fig. 8.4), ce système devenant rapidement la norme au XVIIIe siècle.

La serrurerie

A l'instar des autres croisées de l'étage réalisées vingt ans plus tôt, ces croisées adoptent des fiches à trois nœuds à broche rivée (fig. 8.2 – vantail droit et plan n°17). Par contre, les targettes des vantaux vitrés, dont il ne reste qu'un exemplaire sur le châssis G¹³, sont plus ouvragées et davantage dans l'esprit de celles utilisées au rez-de-chaussée. Leur platine ovale est repercée de deux cœurs et se termine en panache (fig. 8.3 et plan n°17). Leurs gâches sont plus étonnantes puisqu'elles ne sont pas traditionnellement fichées, mais posées en applique et terminées elles aussi en panache.

La vitrerie

La croisée F que nous n'avons jamais pu examiner malgré notre demande a conservé sa vitrerie d'origine jusqu'en 2007, époque à laquelle elle a été éliminée par son propriétaire. La vitrerie de ses compartiments du haut était composée de pièces carrées régulières selon la répartition que nous avons relevée sur la croisée B. Les analyses faites sur la croisée J montrent la même répartition en pièces régulières, mais moins hautes que sur la croisée A (plan n°22). A l'instar de cette dernière, les châssis G (vantaux vitrés) montrent une division en pièces « carrées » irrégulières, celles situées près de la traverse intermédiaire étant nettement moins hautes.

11 Comme nous l'avons indiqué plus haut, cette croisée a été éliminée sans autorisation par son propriétaire. Nous ne disposons donc que de quelques photos extérieures prises lors de notre première étude en 2003.

12 Fenêtre de la croisée A, 2 162 par 1 324 mm ; fenêtre G, 2 125 par 1 315 ; fenêtre J, 2 070 par 1 308.

13 Malgré la disparition de ces targettes, les châssis G et H montrent leur empreinte laissée dans la peinture sur deux niveaux.



Fig. E.5. Croisée F

4 / Les croisées de la fin des années 1720

(croisées de l'étage de l'aile ouest - planches n°10 à 12 / plans n°18 à 21)

Ces croisées correspondent aux travaux repris à la fin des années 1720. Il en reste cinq exemplaires très remaniés sur l'aile ouest : croisées K, L et M en façade est (fig. 2.2), croisées N et O en façade ouest (fig. 2.4). Avec cette dernière tranche de travaux les mauristes achèvent leurs bâtiments conventuels. Les cinq croisées conservées ont des profils de meneau et de croisillon différents des premières et pourraient laisser penser à une évolution de leur fabrication. Toutefois, une analyse détaillée montre qu'il s'agit au contraire de croisées d'une conception plutôt archaïque et réemployées dans cette extrémité de l'aile ouest. Elles sont de deux types qui se différencient par la hauteur de leur croisillon. Les trois du côté du cloître (type A) ont une hauteur de croisillon sensiblement identique aux autres alors que les deux donnant aujourd'hui sur la rue de l'église (type B) ont des croisillons beaucoup plus élevés. Nous verrons dans le dernier chapitre que les mauristes, confrontés à des difficultés financières, ont été amenés à réemployer de vieilles croisées.

La menuiserie

Le bâti dormant

Type A

il est divisé par un meneau et un croisillon situé à une dizaine de centimètres au-dessous des croisées précédentes. Cette structure est moulurée de deux doucines affrontées et séparées par une baguette, les moulures étant raccordées sur une masse carrée rapportée (fig. 11.2)¹⁴. Les pièces d'appui de ces croisées récupérées ont été modifiées pour les adapter aux appuis en pierre qui, à partir de la reprise des travaux dans les années 1720, ont été conçus avec un relevé permettant de garantir leur étanchéité (fig. 11.5). Initialement, elles présentaient une feuillure comme sur les premières croisées réalisées à la fin du XVIII^e siècle. Les croisées M (fig. 11.7) et K (fig. 12.3) montrent encore partiellement cette feuillure réduite en hauteur pour les adapter à leur nouvel emplacement¹⁵.

En partie haute, les deux compartiments montrent la même conception que les autres croisées, à savoir des vitreries dormantes installées depuis l'intérieur sur des montants assemblés dans le dormant. Toutefois, quelques différences peuvent être notées, la principale étant le montage des vitreries en rainure (fig. 11.1) dans le croisillon et la traverse haute et non plus en feuillure (comparer plans n°3 et 21 – coupes verticales).

Au-delà du profil différent du meneau et du croisillon, c'est la conception même des croisées qui n'est plus la même. En effet, alors que les battants de rive étaient à noix et à contre noix sur toutes les croisées réalisées dans cet édifice, ici, ils présentent une simple feuillure pour installer des vantaux vitrés à recouvrement beaucoup moins performants. A cet égard, la pièce d'appui, qui n'a même pas une feuillure pour accueillir ces vantaux, est caractéristique d'une méthode quelque peu dépassée (plan n°21 – section CC).

Type B

La conception de ce type est identique au précédent. Il faut simplement noter que les compartiments vitrés du haut de ces deux croisées situées en façade ouest ont une hauteur très inférieure (plan n°22) et que leurs vantaux étaient donc plus élevés, cette augmentation entraînant l'utilisation de trois fiches à gond au lieu de deux (fig. 12.1). Elles sont aussi moins larges (environ 1,26 m, contre 1,40 m) et leur remplage (meneau et croisillon) est assemblé à coupe d'onglet (fig. 12.4 et 12.5) et non plus sur une masse carrée.

Les vantaux vitrés

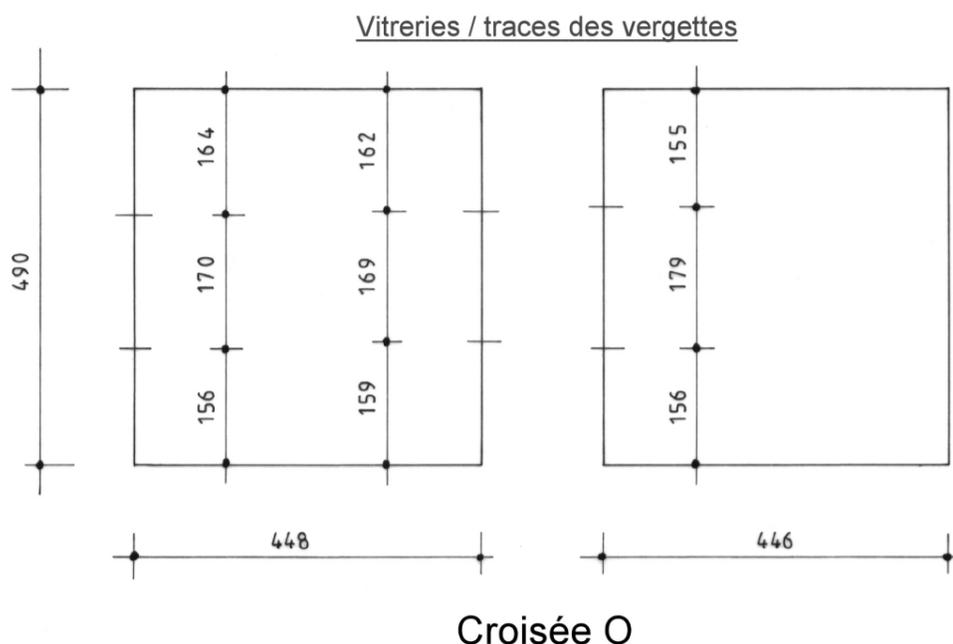
Aucun vantail n'a été conservé. On peut simplement préciser qu'ils étaient montés à recouvrement sur le bâti dormant et offraient donc une étanchéité beaucoup moins performante que la noix et la contre noix employées sur les autres croisées (plan n°21 – simulation de leur emplacement en pointillés).

Serrurerie et vitrerie

La rotation des vantaux vitrés était assurée non pas par des fiches à broche rivée, mais par des fiches à gond plus adaptées à la technique du recouvrement (fig. 11.3, 11.6 et plan n°17).

Les vantaux n'ayant pas été conservés, nous n'avons guère d'indications sur les organes de fermeture. Les meneaux indiquent qu'il s'agissait de targettes et qu'il y en avait deux sur chaque vantail. Sur les vantaux refaits à diverses époques, nous avons retrouvé une petite targette sur platine ovale en réemploi (fig. 11.4 et plan n°17). Sa forme simple et courante au XVIII^e siècle pourrait laisser penser qu'il s'agit du modèle d'origine, mais rien ne permet de l'affirmer.

Alors que les vitreries des compartiments du haut des croisées précédentes montraient des pièces régulières, la croisée M (plan n°20) affiche quatre rangs sensiblement réguliers (147 mm en moyenne) et un rang moins élevé près du croisillon (128 mm en moyenne). Quant à la croisée O, ce sont les rangs externes qui semblent avoir été réguliers, le rang médian étant plus haut.



¹⁴ On peut voir le même profil sur les croisées du début du XVIII^e siècle du château de Blangy (étude n°14019).

¹⁵ On démontre aisément cette réduction de hauteur de la pièce d'appui sur la croisée M, où l'épaule de son tenon a disparu pour devenir un enfourchement (fig. 11.7) alors que le bâti dormant était assemblé initialement à tenons et mortaises (fig. 11.1).

Peinture

Ces cinq croisées réemployées montrent de nombreuses traces de leur couleur que l'on peut penser d'origine (croisée M, fig. 10.4 ; croisée K, fig. 12.2 ; croisée O, fig. 12.5 ; croisée L, fig. 12.6). Il s'agit d'une ocre jaune très usitée au XVIII^e siècle. Cette ocre jaune semble également avoir constitué la première couleur des croisées A et B réalisées à la fin du XVIII^e siècle (fig. 4.1 – voir meneau) ainsi que de la croisée F réalisée vingt ans plus tard (fig. E.5).

5 / Datation

Le morcellement des bâtiments conventuels après la Révolution et par conséquent leur adaptation à de nouveaux usages pendant deux siècles a considérablement brouillé la lisibilité du projet mauriste. Il faut bien avouer que la découverte au début des années 2000 de ces bâtiments et de leurs châssis de fenêtres aux caractéristiques si différentes n'a pas manqué de nous interroger longtemps pour tenter d'en retracer l'évolution. Heureusement, les recherches menées dans les fonds d'archives par Jean Desloges, la datation de leurs structures par la dendrochronologie¹⁶, les travaux de restauration menés depuis et l'accès à davantage de vestiges nous ont permis de préciser considérablement nos premières études de 2006 et 2009. Sur la base de ces éléments, nous proposons donc ici une chronologie permettant de retracer la mise en place des châssis de fenêtres et de comprendre l'articulation entre les différents modèles analysés¹⁷.

Fin du XVIII^e siècle

Les mauristes débutent les travaux par la restauration de l'aile est et la reconstruction de l'aile sud dans sa partie orientale. En 1696, on achève les murailles, la charpente et la couverture du dortoir « à prendre de bout qui est au levant jusqu'à la galerie qui conduit à l'église où est la chambre commune ». La dendrochronologie confirme les écrits puisque les planchers et pans de bois du premier étage, ainsi qu'une partie de la charpente de l'extrémité orientale, sont composés d'éléments abattus entre 1692 et 1700 précisément. Les caractéristiques techniques de ces croisées, notamment la présence d'une pièce d'appui et de jets d'eau massifs en quart-de-rond, l'étanchéité des battants de rive à noix ou les vantaux affleurés au nu intérieur du dormant, sont également en adéquation avec cette fin du XVIII^e siècle.

A partir de 1720

En 1719, un marché est passé avec Pierre Queudeville pour achever le bâtiment depuis « le couloir qui conduit à l'église, jusqu'au bout qui est au couchant et le retour jusqu'à la tour St Michel » (tour sud de l'église abbatiale). En 1720, on travaille au retour qui sert d'hôtellerie et d'infirmierie (aile Ouest). « On en fit et couvrit un peu plus de la moitié. À la suite de quoi, on crut qu'il était plus expédient de travailler à perfectionner les dedans de ce qui était fait que de continuer jusqu'à la tour Saint Michel. On fit plafonner ce qui devait l'être, paver, vitrer à l'exception des portes. On en mit seulement des vieilles en attendant ainsi qu'aux fenêtres des dernières chambres du dortoir, auxquelles on ajusta de vieilles croisées en attendant mieux ». Les prélèvements dendrochronologiques indiquent des dates d'abattage pour la partie occidentale de l'aile sud et la moitié en retour de l'aile ouest durant l'automne-hiver 1719 / 1720 pour des éléments de charpente et de plancher. Les croisées sont donc installées au début des années 1720. Les fenêtres de l'étage de l'aile sud gardent un format quadrangulaire en continuité des travaux réalisés vingt ans plus tôt et conforme à la gravure du Monasticon Gallicanum. Malgré les deux décennies passées, les châssis de fenêtres sont réalisés eux aussi en conformité avec ceux de la fin du XVIII^e siècle. Ils reçoivent donc des vitreries mises en plomb. La persistance de ce type de vitrerie peut paraître étonnante à cette date, mais elle peut se justifier ici pour assurer une harmonie de l'ensemble.



Fig. E.6. L'abbaye vue depuis l'est. Milieu du XX^e siècle.
Carte postale, Edition Lapie à St-Maur



- Travaux de la fin du XVIII^e siècle
- Travaux réalisés au début des années 1720
- Travaux réalisés à la fin des années 1720

Fig. E.7. Les grandes phases de reconstruction des bâtiments conventuels par les mauristes
(d'après un cliché de Patrick Henry – www.ateliervolant.com)

16 Y. Le Digol, Y. Couturier et A. Marais (société Dendrotech), *Rapport d'expertise : « Abbaye Saint-Pierre, Saint-Pierre-sur-Dives (14654) »*, octobre 2016, DT-2016-023.

17 Toutes les dates et extraits d'archives mauristes sont issus de l'important travail mené par Jean Desloges, Conservateur honoraire de l'archéologie. Ces recherches ont été publiées en 2010 dans un compte-rendu de sondages archéologiques disponible à la Direction régionale des affaires culturelles de Normandie. Voir également C. Bouillie, *L'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives : un riche patrimoine religieux normand à découvrir, de sa fondation à aujourd'hui*, Lisieux, 2012.

A partir de 1729

En 1725, les travaux sont arrêtés à la suite de difficultés financières et repris en 1728. On finit alors la « cage » de l'aile ouest « depuis la chambre qui est à côté de l'escalier des hôtelleries jusqu'au devant de la tour Saint Michel ». Les prélèvements dendrochronologiques indiquent des dates d'abattage pour les fermes de charpente en automne-hiver 1728 / 1729 conformes aux livres des mauristes. Ceux-ci terminent les dernières travées de l'aile ouest en réemployant des croisées. Les caractéristiques de celles-ci indiquent sans ambiguïté une conception plus ancienne et leur adaptation à un nouvel emplacement. L'utilisation sur ces croisées de vantaux vitrés à recouvrement ferrés sur des fiches à gond et d'une pièce d'appui sans feuillure n'était déjà plus de mise à la fin du XVIIe siècle, lors de la première grande campagne de reconstruction des bâtiments conventuels. De plus, l'analyse de ces croisées a montré que la sous-face de leur pièce d'appui à simple feuillure avait été recoupée pour les adapter aux appuis en pierre, avec relevé intérieur, mis en œuvre à partir de la reprise des travaux au début des années 1720. Durant cette campagne, les mauristes mentionnent déjà le réemploi de vieilles croisées. C'est peut-être celles-ci



Fig. E.8. L'abbaye vue depuis l'ouest. Milieu du XX^e siècle.
Carte postale, Edition Cim à Macon

qui ont été à nouveau récupérées et réinstallées quelques années plus tard pour achever l'aile ouest. Cela étant dit, quelle date leur assigner ? A l'arrivée des mauristes, en 1666, l'aile ouest est la mieux conservée et des travaux provisoires y sont faits en toute hâte pour les accueillir. Les caractéristiques des croisées montrent clairement leur parenté avec celles fabriquées à partir de la fin du XVIIe siècle. Il est impossible de déterminer leur emplacement initial (travaux provisoires de l'aile ouest ?), mais on peut cependant les rattacher à l'arrivée des moines réformateurs, et donc les dater du dernier tiers du XVIIe siècle.

Nous verrons dans la seconde étude (n°14005) consacrée aux bâtiments conventuels de St-Pierre-sur-Dives que les mauristes ne se sont pas arrêtés là et qu'ils reprendront les travaux sur certaines façades, sans doute vers le milieu du XVIIIe siècle, pour les doter de fenêtres à petits carreaux.

Situation



Typologie

Type 4.DM.T
(sans volets)



Documents annexés

- Planche n°1 : Edifice
- Planche n°2 : Edifice
- Planche n°3 : Croisée A de l'étage
- Planche n°4 : Croisées A et B de l'étage
- Planche n°5 : Croisée du rez-de-chaussée
- Planche n°6 : Croisée du rez-de-chaussée
- Planche n°7 : Croisée du rez-de-chaussée
- Planche n°8 : Châssis G
- Planche n°9 : Croisées I et J
- Planche n°10 : Croisée M
- Planche n°11 : Croisée M
- Planche n°12 : Croisées K, L, N et O
- Plan n°1 : Croisée A de l'étage / élévation intérieure (relevé)¹⁸
- Plan n°2 : Croisée A de l'étage / élévation extérieure (relevé)
- Plan n°3 : Croisée A de l'étage / coupes A-A, B-B et C-C¹⁹
- Plan n°4 : Meneau et croisillon (assemblage) / targette²⁰
- Plan n°5 : Croisée A de l'étage / élévation intérieure (restitution)
- Plan n°6 : Croisée A de l'étage / élévation extérieure (restitution)
- Plan n°7 : Croisée A de l'étage / perspective (restitution)
- Plan n°8 : Croisée du rez-de-chaussée / châssis D et E (élévation intérieure)
- Plan n°9 : Croisée du rez-de-chaussée / châssis D et E (élévation extérieure)
- Plan n°10 : Croisée du rez-de-chaussée / coupes horizontales (restitution)
- Plan n°11 : Croisée du rez-de-chaussée / coupes verticales (restitution)
- Plan n°12 : Croisée du rez-de-chaussée / élévation intérieure (restitution)
- Plan n°13 : Croisée du rez-de-chaussée / élévation extérieure (restitution)
- Plan n°14 : Croisée du rez-de-chaussée / serrurerie et vestiges du bâti dormant
- Plan n°15 : Châssis G / élévations
- Plan n°16 : Châssis G / sections
- Plan n°17 : Châssis G et croisée M / serrurerie
- Plan n°18 : Croisée J / élévations
- Plan n°19 : Croisée J / sections
- Plan n°20 : Croisée M / élévations
- Plan n°21 : Croisée M / sections
- Plan n°22 : Vitrierie / synthèse

¹⁸ Les modifications apportées à la croisée n'ont pas été représentées sur les relevés des plans n°1 et 2.

¹⁹ Coupe A-A : les montants permettant de fixer les panneaux de vitres sur le dormant ont été restitués d'après les traces laissées par les mortaises et l'observation de la croisée B. Coupe C-C : le profil du croisillon, légèrement modifié pour installer les vantaux vitrés du haut, a été restitué.

²⁰ La mortaise du croisillon permettant d'assembler les deux meneaux a une largeur constante. Elle a donc été rebouchée partiellement au droit du meneau du haut, plus étroit.